

Compte-rendu de la commission D du 23 septembre 2020

Action sociale/solidarité/santé/ accompagnement des personnes âgées et handicapées

Présents : Denise Thouement, Karine Vaillant, Jacqueline bronnect, Annick Louboutin, Laurent Rannou, Sylvie Réty, Marie-Hélène Guillou, Mickaël Toullec

Les thèmes abordés

- Le repas des "anciens"
- le logement social
- le logement d'urgence
- l'épicerie sociale
- l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite
- la constitution du CCAS

LE REPAS DES ANCIENS

Annulé dans plusieurs communes voisines en raison de la pandémie. En temps normal il se pratique à l'auberge du Menez depuis l'ouverture de ce restaurant. Auparavant il se faisait à la salle des fêtes. Questions: faut-il continuer de la sorte? Doit-on inviter les résidents secondaires? Idée d'un repas partagé intergénérationnel? D'un goûter en début d'année?;

Constat: Environ 15 à 20 personnes de St Rivoal ne participent pas à ce repas; Pourquoi?

L'idée qui émerge est de garder le repas des "anciens", moment important dans l'année pour certain-es- tout en proposant à un autre moment de l'année un goûter partagé à tous les habitants afin de favoriser la connaissance des uns et des autres, l'appréhension des besoins en matière de logement, d'aide à la vie quotidienne, à la vie sociale.

Les personnes concernées par le repas seront informées par courrier déposé dans leur boîte aux lettres qu'il est annulé pour raisons sanitaires mais qu'en fonction de l'évolution de la situation, un goûter sera proposé en fin 2020 ou début 2021.

LOGEMENT SOCIAL

Nous ignorons si les personnes âgées de Saint Rivoal seraient favorables à un aménagement dans un logement adapté au bourg. A Iopérec, des logements ont été construits pour accueillir "les seniors" avec intervenants extérieurs. Le résultat n'a pas été probant, contrairement à Scignac où cela a semblé bien répondre aux besoins des personnes. Cela nous conforte dans l'idée d'aller à la rencontre des plus âgés afin de bien évaluer les besoins et les attentes. Mise en place d'un groupe de travail qui se réunira MARDI 13 OCTOBRE A 18H A LA MAIRIE.

LOGEMENT D'URGENCE

Là encore nécessité de mettre en place un groupe de travail afin de préciser: le public accueilli, dans quel cadre, pour quelle durée. Renseignements à prendre sur les normes à respecter.

Réunion de travail prévue le 16 OCTOBRE A 9H CHEZ KARINE.

EPICERIE SOCIALE

Permanences assurées par Sylvie, Jacqueline et J.Y. Jacques jusqu'à la fin de l'année 2020.
Convention à signer pour les bénévoles qui prendront la suite. Collecte de la banque alimentaire en Novembre.

PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Place handicapé à prévoir avec obligation de marquage au sol+ panneau devant la mairie, devant la salle des fêtes, devant le cimetière ce qui faciliterait l'accès à l'épicerie BRO AN ARREE. La salle au-dessus de l'école n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, il est souhaitable de privilégier la salle des fêtes ou la mairie pour les réunions

CONSTITUTION DU CCAS

Mickaël précise que le CCAS est en voie de constitution avec la présence du maire, de 4 personnes élues et de 4 non élues. Discussion sur l'articulation à trouver entre le CCAS et la commission. Les deux ne sont peut-être pas nécessaires. Risque de faire double emploi. Si la décision était prise de ne pas garder le CCAS, il faudrait réserver à l'intérieur de la commission un espace confidentiel afin d'évoquer les situations sociales préoccupantes. Obligation du devoir de réserve.